

PRÉAVIS N° : 49/23

Vente d'une surface de quelque 2'630 m² d'une partie des parcelles 1368 et 371 en zone industrielle de la Pussaz à une société anonyme (SA) domiciliée à Moudon propriété de GA Holding SA

CONSEIL COMMUNAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, la COGEFIN est chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF 50'000.00 par préavis, sans se prononcer sur son bien-fondé ou sur les propositions émises.

Afin de s'acquitter de son mandat, la COGEFIN s'est réunie le 15 novembre 2023 en compagnie de Monsieur Serge Demierre, Municipal des Finances. Notre commission tient à le remercier pour sa disponibilité et les réponses à nos questions. Notre commission a ensuite siégé le 28 novembre 2023 afin de valider le présent rapport.

La présente vente est conforme à l'objectif 1.05 du programme de législature 2021-2026 qui vise à favoriser l'accueil de nouvelles entreprises et la création d'emplois dans le cadre du développement de la zone industrielle de la Pussaz.

ASPECT FINANCIER

GA Holding SA a accepté le prix de CHF 180.00 le m² déterminé par la Municipalité pour le terrain industriel sur le territoire communal, ce qui représente un montant total de CHF 473'400.00 (2'630.00 x 180.00), sous réserve de la surface définitive mesurée par le géomètre officiel. A noter qu'il s'agit d'une vente directe, sans conditions suspensives, avec paiement intégral du prix de vente lors de la signature de l'acte notarié.

L'ensemble des frais de procédure et de fractionnement parcellaire (notaire, géomètre, autres) relatifs à cette vente seront entièrement pris en charge par l'acquéreur.

CONCLUSIONS

Après analyse du présent préavis, la COGEFIN vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, à l'unanimité des membres présents, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 49/23

- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- 1. **autorise la Municipalité à vendre une surface de quelque 2'630 m² d'une partie des parcelles 1368 et 1371 à une société anonyme (SA) domiciliée à Moudon et propriété de GA Holding SA,**
- 2. **fixe le prix de vente à CHF 180.-/m²,**
- 3. **autorise la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.**

Membres de la COGEFIN présents lors du vote du 28 novembre 2023 : Madame Sandrine Bosse Buchanan, ainsi que Messieurs Julien Pittet, Jakup Isufi, Patrick Soppelsa, et Colin Grand.

Moudon, le 28 novembre 2023



Jakup Isufi
Rapporteur